1. *Débitrice:* **Leclerc & Cie en liquidation concordataire**, avenue Giuseppe-Motta 50, 1202 **Genève**
2. *Remarques:* Leclerc & Cie en liquidation concordataire, conformément à l'art. 43 de l'ordonnance du Tribunal Fédéral concernant la procédure de concordat pour les banques et caisses d'épargnes, les liquidateurs informent les créanciers que le rapport final provisoire de liquidation (activité pour la période du 1er janvier au 31 octobre 2003) est déposé au siège de la banque à Genève, où il peut être consulté.

   Coopers & Lybrand SA, Raeto Zarn, avocat
   1202 Genève

(02044350)